**RÉPUBLIQUE DU BENIN**

**AGENCE NATIONALE DAPPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL**

## Section 0. Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOOI)

**Objet : Réalisation des travaux de trente-huit Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (38 SAEPmV) dans les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé, du Plateau, du Zou, du Mono et du Couffo dans le cadre du projet EQUITE**

**Référence SIGMaP : T_DPET_113319**

**AAOOI N° 011 /26/PR/ANAEPMR/AQUAVIE/PRMP/DPET/RPET/S-PRMP du 31.../..07.../2026**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la première version du plan de passation des marchés de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau potable en Milieu Rural (ANAEPMR) publiée sur le portail des marchés publics du Bénin, le 19 mars 2026.

2. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds auprès de la Banque mondiale et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements éligibles au titre du marché de **réalisation des travaux de trente-huit Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (38 SAEPmV) dans les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé, du Plateau, du Zou, du Mono et du Couffo dans le cadre du projet EQUITE.**

3. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **réalisation des travaux de trente-huit Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (38 SAEPmV) dans les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé, du Plateau, du Zou, du Mono et du Couffo dans le cadre du projet EQUITE** répartis en quatre (04) lots comme suit :

   - **Lot 3a (Z-AV)** : Travaux de réalisation de quatorze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages (**14 SAEPmV**) dans le département du Zou **;**
   - **Lot 3b (MC-AV) :** Travaux de réalisation de neuf Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages **(9 SAEPmV)** dans les départements du Mono et du Couffo ;
   - **Lot 4a (A-AV) :** Travaux de réalisation de cinq Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages **(5 SAEPmV)** dans le département de l'Atlantique ;
   - **Lot 4b (OP-AV) :** Travaux de réalisation de dix Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages **(10 SAEPmV)** dans les départements de l'Ouémé et du Plateau.

   **Les lots sont indivisibles et les offres doivent porter sur la totalité des prestations contenues dans chaque lot. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots et peuvent être attributaires d'un (01) ou de plusieurs lots.**

   **Les offres doivent être présentées par lot. Le marché sera attribué par lot par l'Autorité Contractante en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plus d'un lot.**

**De même, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot que s'il propose un personnel et un matériel distinct pour les différents lots, et s'il est démontré que son chiffre d'affaires moyen, sa capacité financière et son expérience spécifique de travaux et autres expériences spécifiques lui permettent d'exécuter les travaux de l'ensemble desdits lots ainsi que les travaux en cours et engagés par lui dans le délai prescrit.**

**Aucune variante n'est autorisée.**

4. Les exigences en matière de qualification sont :

❖ **Pour les anciennes entreprises (entreprises ayant plus de trois (03) ans d'existence)**

**Exigences techniques et expériences** :

**Exigence technique**

Les candidats doivent être des entreprises ou groupement d'entreprises régulièrement constituées et exerçant dans le domaine de la réalisation des travaux AEP/hydraulique justifié par le registre de commerce ou les statuts. En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère.

BON A LANCER

**Expériences générales en construction**

Avoir réalisé au moins **deux (02)** marchés de construction à titre d'entrepreneur principal ou de sous-traitant ou de membre de groupement, au cours des cinq (05) dernières années (2025-2024-2023-2022-2021) et de l'année en cours (2026) **(travaux provisoirement réceptionnés à compter du 1er janvier de l'année 2021).**

***Ces expériences doivent être justifiées par les photocopies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception provisoire assorties des copies simples des contrats correspondants (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.***

***Les expériences générales sont valables pour tous les lots pour lesquels un candidat a soumis des offres.***

***En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère.***

**Expériences spécifiques de construction**

Avoir réalisé à titre d'entrepreneur principal ou de sous-traitant ou de membre de groupement au cours des **cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026)** au moins :

(i) **un (01) marché** de construction de systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) **avec une valeur minimale de :**

- **Lot 3a (Z-AV) :** vingt-six milliards six cent quatre-vingt-sept millions six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents (26 687 689 500) francs CFA,
- **Lot 3b (MC-AV)** : seize milliards neuf cent quatre-vingt-un millions cinq cent trente mille huit cents (16 981 530 800) francs CFA,
- **Lot 4a (A-AV)** : douze milliards sept cent soixante-huit millions sept mille (12 768 007 000) francs CFA,

- **Lot 4b (OP-AV) :** vingt-quatre milliards soixante et onze millions deux cent quarante-sept mille deux cent soixante-seize (24 071 247 276) francs CFA ;

Ou,

**(ii) deux (02) marchés** de construction de systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) **avec une valeur minimale pour chaque marché de :**

- **Lot 3a (Z-AV) :** treize milliards trois cent quarante-trois millions huit cent quarante-quatre mille sept cent cinquante (13 343 844 750) francs CFA,
- **Lot 3b (MC-AV) :** huit milliards quatre cent quatre-vingt-dix millions sept cent soixante-cinq mille quatre cents (8 490 765 400) francs CFA,
- **Lot 4a (A-AV) :** six milliards trois cent quatre-vingt-quatre millions trois mille cinq cents (6 384 003 500) francs CFA,
- **Lot 4b (OP-AV) :** douze milliards trente-cinq millions six cent vingt-trois mille six cent trente-huit (12 035 623 638) francs CFA.

BON A LANCER

Et qui a ou ont été exécuté(s) de manière satisfaisante et qui est ou sont similaire(s) aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des travaux.

***Ces expériences doivent être justifiées par les photocopies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception partielle ou provisoire assorties des copies simples des contrats correspondants (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.***

**N.B : Aucun marché ne peut être pris en compte plus d'une fois au titre d'expériences spécifiques de construction. Les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception doivent comporter la référence et l'objet du marché similaire. Les procès-verbaux de réception partielle ne sont admis comme justificatifs d'expériences spécifiques que lorsqu'ils portent des ouvrages distincts, autonomes et entièrement exécutés.**

**Expériences spécifiques de construction dans les activités principales**

Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée au paragraphe "Expériences spécifiques de construction » ci-dessus, prouver, à titre d'entrepreneur principal ou de sous-traitant ou de membre de groupement, une expérience minimale de construction dans les principales activités suivantes :

**Dans un même marché :**

- **Pour le Lot 3a :** la construction et l'équipement d'au moins sept (07) châteaux d'eau (réservoirs surélevés) en béton armé de capacité supérieure ou égale à **300 m$^3$**, la fourniture et pose d'au moins **200 km** de tuyaux en PEHD et la construction ou extension de ligne MT/BT ou HTA ;
- **Pour le Lot 3b :** la construction et l'équipement d'au moins cinq (05) châteaux d'eau (réservoirs surélevés) en béton armé de capacité supérieure ou égale à **200 m$^3$**, la fourniture et pose d'au moins **100 km** de tuyaux en PEHD et la construction ou extension de ligne MT/BT ou HTA ;
- **Pour le Lot 4a :** la construction et l'équipement d'au moins trois (03) châteaux d'eau (réservoirs surélevés) en béton armé de capacité supérieure ou égale à **200 m$^3$**, la

fourniture et pose d'au moins **100 km** de tuyaux en PEHD et la construction ou extension de ligne MT/BT ou HTA ;

- **Pour le Lot 4b :** la construction et l'équipement d'au moins cinq (05) châteaux d'eau (réservoirs surélevés) en béton armé de capacité supérieure ou égale à **300 m³**, la fourniture et pose d'au moins **200 km** de tuyaux en PEHD et la construction ou extension de ligne MT/BT ou HTA.

***Ces expériences doivent être justifiées par les photocopies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception partielle ou provisoire assorties des copies simples des contrats correspondants (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne exécution ne sont pas requises dans le cas d'une réception partielle.***

**N.B : Aucun marché ne peut être pris en compte plus d'une fois au titre d'expériences spécifiques de construction dans les principales activités sauf si ce marché unique permet de répondre aux exigences cumulées pour plusieurs lots. Les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception doivent comporter la référence et l'objet du marché similaire. Les procès-verbaux de réception partielle ne sont admis comme justificatifs d'expériences spécifiques dans les principales activités que lorsqu'ils portent des ouvrages distincts, autonomes et entièrement exécutés.**

**Moyens humains**

Disposer distinctement pour chaque lot, du personnel clé à affecter à l'exécution du marché, dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification).

**Moyens Matériels**

Disposer distinctement pour chaque lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification).

**Exigences d'ordre financier** :

BON A LANCER

**Chiffre d'affaires annuel moyen**

Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années **(2023, 2024, 2025)** justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1 d'au moins égal à :

- **Lot 3a (Z-AV) :** treize milliards trois cent quarante-trois millions huit cent quarante-quatre mille sept cent cinquante (13 343 844 750) francs CFA,
- **Lot 3b (MC-AV) :** huit milliards quatre cent quatre-vingt-dix millions sept cent soixante-cinq mille quatre cents (8 490 765 400) francs CFA,
- **Lot 4a (A-AV) :** six milliards trois cent quatre-vingt-quatre millions trois mille cinq cents (6 384 003 500) francs CFA,
- **Lot 4b (OP-AV) :** douze milliards trente-cinq millions six cent vingt-trois mille six cent trente-huit (12 035 623 638) francs CFA.

**Capacité de financement**

**Besoins en financement du présent marché :**
Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation originale d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de :

- **Lot 3a (Z-AV)** : deux milliards deux cent vingt-trois millions neuf cent soixante-quatorze mille cent vingt-cinq (2 223 974 125) francs CFA,
- **Lot 3b (MC-AV)** : un milliard quatre cent quinze millions cent vingt-sept mille cinq cent soixante-sept (1 415 127 567) francs CFA,
- **Lot 4a (A-AV)** : un milliard soixante-quatre millions cinq cent quatre-vingt-trois (1 064 000 583) francs CFA,
- **Lot 4b (OP-AV)** : deux milliards cinq millions neuf cent trente-sept mille deux cent soixante-treize (2 005 937 273) francs CFA.

**NB : Les deux exigences d'ordre financier (chiffre d'affaire annuel moyen et capacité de financement) sont cumulables**

❖ **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence**

**Exigences techniques** :

Les candidats doivent être des entreprises ou groupement d'entreprises régulièrement constituées et exerçant dans le domaine de la réalisation des travaux AEP/hydraulique justifié par le registre de commerce ou les statuts. En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère.

BON A LANCER

**Moyens humains**

Disposer distinctement pour chaque lot, d'un personnel d'encadrement et d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché, dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification).

**Moyens Matériels**

Disposer distinctement pour chaque lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification).

**Exigences d'ordre financier** :

*Fournir le bilan d'ouverture et le cas échéant, les états financiers des années d'exercice dans la forme prescrite à l'annexes A-3-2.*

*Fournir par lot et en copie originale, une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant la responsabilité civile professionnelle du Chef d'entreprise et délivrée par une compagnie d'assurance agréée en République du Bénin d'un montant minimum égal à :*

- **Lot 3a (Z-AV)** : trente milliards six cent quatre-vingt-dix millions huit cent quarante-deux mille neuf cent vingt-cinq (30 690 842 925) francs CFA,
- **Lot 3b (MC-AV)** : dix-neuf milliards cinq cent vingt-huit millions sept cent soixante mille quatre cent vingt (19 528 760 420) francs CFA,
- **Lot 4a (A-AV)** : quatorze milliards six cent quatre-vingt-trois millions deux cent huit mille cinquante (14 683 208 050) francs CFA,
- **Lot 4b (OP-AV) :** vingt-sept milliards six cent quatre-vingt-un millions neuf cent trente-quatre mille trois cent soixante-sept (27 681 934 367) francs CFA.

L'attestation d'assurance de risques professionnels doit comporter, sous peine de rejet, les mentions du montant exigé et la référence du lot concerné.

**Capacité de financement**

**Besoins en financement du présent marché :**

Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation originale d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de :

- **Lot 3a (Z-AV)** : deux milliards deux cent vingt-trois millions neuf cent soixante-quatorze mille cent vingt-cinq (2 223 974 125) francs CFA,
- **Lot 3b (MC-AV)** : un milliard quatre cent quinze millions cent vingt-sept mille cinq cent soixante-sept (1 415 127 567) francs CFA,
- **Lot 4a (A-AV)** : un milliard soixante-quatre millions cinq cent quatre-vingt-trois (1 064 000 583) francs CFA,
- **Lot 4b (OP-AV)** : deux milliards cinq millions neuf cent trente-sept mille deux cent soixante-treize (2 005 937 273) francs CFA.

BON A LANCER

**NB : Les deux exigences d'ordre financier (Attestation d'assurances de risques professionnels et capacité de financement) sont cumulables.**

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux de chaque lot **est de vingt-quatre (24) mois pour chacun des quatre (04) lots**, à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer les travaux.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Attention Monsieur **BODJRENOU Gnonnan Christian**, *Personne Responsable des Marchés Publics de ladite Agence*, E-mail : anaepmr.prmp@presidence.bj avec copie obligatoire à gbodjrenou@presidence.bj et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres au *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) à l'adresse ci-après : Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA situé à Gbégamey, en face de l'entrée*

*principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Tél : (229) 01 69 08 08 11 au 2ème Etage du bâtiment, bureau 06* de 08 h 00mn à 12 h 30mn et de 14 h 00mn à 17 h 30mn, GMT+1 (heure locale).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR domiciliée à l'ancien siège de LIBERCOM en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Sports et des Loisirs à Cotonou, 2ème étage sur l'immeuble, bureau 6, Tél : (229) 01 69 08 08 11, E-mail : anaepmr.prmp@presidence.bj avec copie obligatoire à gbodjrenou@presidence.bj* à compter du ...03...../...08./**2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat fournisse dans leur requête les informations ci-après nécessaires pour remplir la fiche de retrait du dossier : Nom, prénom et qualité de la personne retirant le dossier ; dénomination du candidat ; adresse physique ; adresse électronique et numéro téléphonique.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP et téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques par lot à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB lisible et accessible sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Gbégamey, en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA, au plus tard* ***le ..18../..09../2026 à 10 heures 00 minute, GMT+1 (heure locale).*** **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : *Salle de réunion du deuxième étage du siège de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) domiciliée à l'ancien siège de LIBERCOM en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Sports et des Loisirs à Cotonou, bureau 7 à* ***10 heures 30 minutes, GMT+1 (heure locale).***

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
    - **Lot 3a (Z-AV)** : deux cent soixante-six millions huit cent soixante-seize mille huit cent quatre-vingt-quinze (266 876 895) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible,
    - **Lot 3b (MC-AV)** : cent soixante-neuf millions huit cent quinze mille trois cent huit (169 815 308) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible,
    - **Lot 4a (A-AV)** : cent vingt-sept millions six cent quatre-vingt mille soixante-dix (127 680 070) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible,

- **Lot 4b (OP-AV)** : deux cent quarante millions sept cent douze mille quatre cent soixante-treize (240 712 473) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises béninoises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres appuyée de l'attestation d'identification des MPME délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent cinquante (150) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

**Fait à Cotonou le, ……31/07/2026……**

**Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR**

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * AGENCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL * La PRMP

**Gnonnan Christian BODJRENOU**

BON A LANCER